

Votants	Pour	Contre
38	37	0
Abstentions		0
N'a pas pris part au vote		1

Publié le

Notifié le

DÉPARTEMENT DE L'AUDE

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL DE L'AUDE

Séance du 21 octobre 2021

Dossier n°4

Objet de l'affaire : Décision modificative n° 1 (DM1) 2021 – Budget principal

VU le code général des collectivités territoriales, notamment les articles L1612-1 et suivants relatifs aux dispositions générales en matière d'adoption et d'exécution des budgets et les articles L3312-1 et suivants relatifs à l'adoption du budget et au règlement des comptes des départements,

VU la circulaire du 15 février 2021 relative au traitement budgétaire et comptable des dépenses des collectivités territoriales, des groupements et de leurs établissements publics liées à la gestion de la crise sanitaire Covid 19, au titre de l'exercice budgétaire 2021,

VU l'instruction budgétaire et comptable M52 des départements et de leurs établissements publics administratifs,

VU la délibération du Conseil départemental en date du 22 décembre 2017 approuvant le règlement budgétaire et financier du Département,

VU la délibération du Conseil départemental du 15 avril 2021 adoptant le budget primitif du Département,

VU l'amendement ci-annexé présenté en séance par Monsieur Pierre DURAND, Président de la Commission ressources et dialogue social,

CONSIDERANT qu'il convient d'ajuster et de compléter les inscriptions de recettes et de dépenses en cours d'exercice sur le budget principal,

VU le rapport de la Présidente du Conseil départemental,

VU l'avis émis par la commission ressources et dialogue social,

LE CONSEIL DÉPARTEMENTAL

après en avoir délibéré

DECIDE

- d'adopter la décision modificative n°1 (DM1) 2021 d'un montant de 2 152 605,59 €.

La Présidente du Conseil départemental,



Hélène Sandragne

Session

Date : 21 octobre 2021

Rapport n° : 4

Titre du rapport : Décision modificative n°1 (DM1) 2021 : budget principal

Amendement proposé par : Monsieur Pierre DURAND, Président de la Commission Ressources et dialogue social

Proposition d'amendement

Considérant l'erreur figurant sur les rapports envoyés aux élus le vendredi 8 septembre dernier

Considérant qu'en page 11, au niveau des subventions, il est écrit « au total, les crédits s'élèvent donc à 36 327 627,03 € » et que le tableau qui suit présente un total de 36 227 627,03 €

Il est proposé :

↳ de remplacer le texte comme suit :

Page 11, au niveau des subventions : « au total, les crédits s'élèvent donc à 36 227 627,03 € ».

Signature



Pierre DURAND

Session du Conseil départemental du 21 octobre 2021

Liste d'émargement

Conseillers Départementaux	Canton	Signature
ALDEBERT Didier	Basses Plaines de l'Aude	Pouvoir à Mme MATEILLE
BARDOU Magali	Carcassonne 1	
BARO Hervé	Les Corbières	
BOURREL Marie-Christine	De la Piège au Razès	Pouvoir à Mme CHERRIER
BRUNEL Eliane	Bassin Chaurien	
CATHALA Caroline	La Montagne d'Alaric	
CHALAVOUX Joëlle	La Haute Vallée de l'Aude	Pouvoir à Mme FORTUNE
CHANAUD Anthony	La Haute Vallée de l'Aude	Pouvoir à M. BARO
CHERRIER Muriel	La Vallée de l'Orbiel	

CONQUET Maria	Carcassonne 3	
DANILLON Chloé	De la Malepère à la Montagne Noire	
DEDIES Daniel	Carcassonne 3	
DUMONTET Valérie	Le Lézignanais	Pouvoir à M. GASPARINI
DURA Danielle	Le Sud Minervois	
DURAND Jean-Luc	Narbonne 2	
DURAND Pierre	La Région Limouxine	
FORTUNÉ Kattalin	Les Corbières	
FRANCOIS Patrick	Narbonne 3	
GASPARINI Sébastien	Le Lézignanais	
GINIES Alain	Le Haut Minervois	

GRIFFE Paul	De la Malepère à la Montagne Noire	
LAPALU Christian	Le Sud Minervois	
LARRUY Marie-Ange	La Région Limouxine	
LECINA Thierry	Carcassonne 2	
MARTIN Henri	Les Corbières Méditerranée	
MAUGARD Patrick	Bassin Chaurien	
MORLON Francis	Narbonne 1	
MOURAD François	Carcassonne 1	
NAVARRO-ESTALLE Françoise	Le Haut Minervois	
RAPPENEAU Philippe	La Montagne d'Alaric	
RAYNAUD Christian	La Vallée de l'Orbiel	

RIVEL Tamara	Carcassonne 2	
ROGER-MATEILLE Séverine	Basses Plaines de l'Aude	
SANDRAGNÉ Hélène	Narbonne 3	
SIRVENT Sandrine	Narbonne 2	
THÉRON-CHET Marie-Christine	Les Corbières Méditerranée	
VERGNES Magali	Narbonne 1	
VIOLA André	De la Piège au Razès	Pouvoir à Mme la Présidente